

A yellow silhouette of the African continent is centered on the page. The text 'MANIFESTE IDAY - 2009' is written across the top half of the map. A pencil icon and the number '2' are positioned in the lower right area of the map. The date 'IDAY 16.06' is located to the left of the map.

**MANIFESTE  
IDAY - 2009**

**2**



**IDAY  
16.06**

# MANIFESTE IDAY-2009

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Le Cadre

1.1.1. En avril 2000, au cœur de la capitale sénégalaise, les dirigeants de ce monde s'engagent à créer un monde plus juste à travers la signature du Cadre de Dakar. Au cœur de ce projet figurent les 6 objectifs de l'Education Pour Tous. En septembre de la même année à New York, les chefs d'Etat et de gouvernement se rassemblent à l'ONU pour adopter la Déclaration du Millénaire<sup>1</sup>.

« Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient. » Le deuxième des 6 objectifs de cette déclaration (OMD2) entend « assurer l'éducation primaire gratuite et de qualité pour tous (EPT) d'ici 2015 ». Ce cadre prévoit aussi une réduction significative de l'analphabétisme ».

1.1.2. Le Cadre de Dakar et les Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>2</sup> ont réussi à élever la problématique de l'accès à l'enseignement au rang de préoccupation universelle.

1.1.3. En 2009, on note que des progrès incontestables ont été accomplis y compris en Afrique subsaharienne. Selon le Pôle de Dakar, l'effectif des élèves scolarisés y aurait augmenté de 29 millions depuis 2000 et le taux d'accès en dernière année du primaire, qui mesure approximativement l'achèvement du cycle, serait passé de 48% à 65% entre 1990 et 2005. Au rythme actuel, 5 pays atteindraient l'OMD2 avant 2015 et 10 en 2015.

1.1.4. Toutefois, selon le rapport 2008 des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire, le taux net de scolarisation<sup>3</sup> en Afrique Subsaharienne n'a que récemment atteint 71 %, même après un bond en avant significatif qui a débuté en 2000. Dans cette région, près de 37 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont toujours pas scolarisés<sup>4</sup>. Plus de la moitié des enfants et des jeunes non scolarisés dans le monde sont africains. Dans 4 pays d'Afrique sub-

---

<sup>1</sup> Comme l'explique l'UNESCO dans son rapport 2009, « les objectifs de l'EPT et les OMD sont interdépendants. Non seulement l'éducation est un droit en soi mais elle joue aussi un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et de l'inégalité, dans l'amélioration de la santé infantile et maternelle et dans le renforcement de la démocratie. A l'inverse, les progrès de l'éducation dépendent des résultats obtenus dans d'autres domaines tels que la réduction de la pauvreté et des désavantages et les avancées en matière d'égalité des sexes. » Voir : UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2009*, pp.1-46. Document téléchargé sur Internet. Lien URL : [http://www.unesco.org/education/gmr2009/press/efagmr2009\\_Summary\\_FR.pdf](http://www.unesco.org/education/gmr2009/press/efagmr2009_Summary_FR.pdf)

<sup>2</sup> Extrait de la Déclaration du Millénaire, ONU, 2000.

<sup>3</sup> Le taux net de scolarisation est défini par l'Unesco comme étant « Nombre d'élèves du groupe d'âge correspondant théoriquement à un niveau d'enseignement donné, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. ». Voir : [http://www.uis.unesco.org/glossary/Term.aspx?name=net%20enrolment%20rate%20\(ner\)&lang=fr](http://www.uis.unesco.org/glossary/Term.aspx?name=net%20enrolment%20rate%20(ner)&lang=fr)

<sup>4</sup> ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2008, pp.1-54. Document téléchargé le 12 août 2009. Lien URL : [http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2008/MDG\\_Report\\_2008\\_Fr.pdf](http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2008/MDG_Report_2008_Fr.pdf)

saharienne, le niveau de scolarisation régresse avec certains atteignant en 2002 leur niveau de 1990. De plus, si la proportion de jeunes d'illettrés entre 15 à 24 ans diminue, leur nombre absolu continue à augmenter de plus de 10 millions en 5 ans (43 millions en 2000-2009). L'initiation préscolaire ne touche en Afrique que 14% des plus jeunes alors que la moyenne mondiale est de 40%. Enfin, ces statistiques officielles oublient les millions d'enfants et jeunes africains dits « invisibles » car ils et elles ne sont pas enregistré(e)s dans les cadastres officielles.

1.1.5. La croissance démographique attendue pour l'Afrique continuera à accentuer le problème de la scolarisation. Avec un taux de croissance moyen de 2.9 %, la population africaine de 770 millions d'habitants, doublera d'ici 2030 et dépassera les 2 milliards vers 2050. L'Afrique deviendra alors le plus grand réservoir de jeunes dans le monde. A juste titre, le Professeur Paul Collier parle de « *bombe socio-économique à retardement* » pour l'Europe.

1.1.6. La pauvreté, la ruralité et le genre, sont les principaux obstacles à l'accès à l'éducation. Ainsi, les ménages des communautés rurales ou des zones urbaines marginalisées, souvent plus pauvres, pâtissent d'un moindre accès à l'enseignement de base. Le facteur genre renforce fortement les deux autres facteurs cumulés (pauvreté et ruralité). Au Mali par exemple, les filles des ménages pauvres ont 4 fois moins de chances de fréquenter l'école primaire que celle des ménages riches et 8 fois moins de chances d'être scolarisées dans le secondaire<sup>5</sup>. En dernière année de primaire, l'indice moyen de parité s'est amélioré, passant de 0.89 en 1999 à 0.93 en 2007. Mais là encore, ces chiffres varient fortement d'un pays à l'autre. Le Niger et le Mali se rangent en bas de classement, avec des indices respectifs de 0.75 et 0.80 en 2007. Certaines écoles dans les régions post-conflits de l'Ouganda, pourtant considéré comme bon élève de la classe de l'OMD2 par la Banque Mondiale, la proportion de filles passent de 100% en première année primaire à 0 (zéro) % en dernière.

1.1.7. Une autre préoccupation majeure est la qualité de cet enseignement. En effet, selon le rapport 2008 des Nations Unies sur les Objectifs du millénaire, le concept d'éducation primaire universelle implique non seulement la scolarisation de tous les enfants mais est également synonyme d'éducation de qualité. Tous les enfants qui fréquentent régulièrement l'école, sont supposés apprendre à lire, à écrire et à compter avant d'avoir atteint l'âge approprié. Or, un nombre sensiblement plus important d'enfants africains qui devraient fréquenter l'école secondaire demeure encore sur les bancs de l'école primaire<sup>6</sup>. Aussi, le rapport 2009 réalisé par l'UNESCO sur l'éducation pour tous (EPT) met en exergue les propos fournis par le « Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation » selon lesquels en Afrique subsaharienne, moins de 25 % des élèves de 6<sup>ème</sup> année atteignent un niveau souhaitable en lecture dans 4 pays et seulement 10 % dans 6 autres pays<sup>7</sup>.

Imputables à de nombreux facteurs (enseignement non adapté au milieu, absence de formation préscolaire, manque d'enseignants<sup>8</sup> et temps de prestation par professeur loin de la norme des 900 heures/an, formation insuffisante des enseignants, classes surpeuplées (fréquemment plus de 100 élèves par classe), manque de matériel (en Afrique on compte le nombre d'élève pas livre scolaire plutôt que l'inverse), grèves, salaires trop bas des enseignants, ...) les problèmes de qualité dans les systèmes éducatifs africains affaiblissent fortement les efforts fournis au niveau

---

<sup>5</sup> UNESCO, Points majeurs sur l'EPT 2009, p.2. Document téléchargé sur Internet. Lien URL : [http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/pdf/gmr2009/03\\_points\\_majeurs.pdf](http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/pdf/gmr2009/03_points_majeurs.pdf)

<sup>6</sup> ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, op.cit.

<sup>7</sup> UNESCO, op.cit., p.3.

<sup>8</sup> Selon l'UNESCO, « Rien qu'en Afrique subsaharienne, il faudra créer 1,6 million de nouveaux postes d'enseignants et recruter autant d'enseignants d'ici à 2015 pour réaliser l'EPT, ce chiffre se montant à 3,8 millions si l'on tient compte des départs à la retraite, des démissions et des pertes (dues au VIH/sida par exemple). » UNESCO, op.cit., p.3.

de la disponibilité. Pour de nombreux observateurs africains, la poursuite quantitative stimulée par l'OMD2 est en partie responsable de la dangereuse baisse de la qualité de l'enseignement de base sur leur continent. .

## **1.2. L'éducation comme outil clé d'un développement socio-économique durable et respectueux de la dignité humaine**

1.2.1. Le non-respect des droits de l'enfant fragilise tout développement humain et économique durable. L'éducation est le socle du développement socio-économique. Seule une population ayant accès à l'enseignement peut prendre conscience de ses droits, les défendre et constituer le contre-pouvoir nécessaire à la pratique de la démocratie. Le renforcement du pouvoir (*empowerment*) des populations est reconnu comme une condition nécessaire à la construction d'un Etat de droit.

1.2.2. L'instruction entraîne aussi une plus longue espérance de vie, un planning familial plus équilibré, une meilleure prévention sanitaire<sup>9</sup> ainsi que l'investissement personnel dans l'instruction des enfants. Elle est donc la clé d'une amélioration du bien-être des individus.

1.2.3. Enfin, il est difficile de concevoir une utilisation efficiente de l'aide étrangère sans une participation plus active des populations aux décisions stratégiques de leur pays.

## **1.3. De nombreux acteurs pour relever ce défi**

### **1.3.1. Les Etats africains**

1.3.1.1. Conformément aux conclusions de l'Unesco et du Pôle de Dakar, nous soutenons que les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire sont une des plus puissantes armes dont disposent les gouvernements pour faire avancer l'agenda de réduction de la pauvreté.

1.3.1.2. Malgré une augmentation des dépenses d'éducation depuis 1999, la part des budgets affectés par les gouvernements africains à l'enseignement reste insuffisante : en moyenne 5%, alors que la santé prélève 10% et les dépenses militaires et de sécurité 14% des PIB. A titre de comparaison et selon l'UNESCO, « en 2004, la région Amérique du Nord et Europe occidentale représentait à elle seule 55 % des dépenses mondiales de l'éducation alors qu'elle ne comptait que 10 % de la population mondiale âgée de 5 à 25 ans. L'Afrique Subsaharienne, quant à elle, compte 15 % des 5-25 ans mais représente 2 % seulement des dépenses mondiales d'éducation. » Selon l'UNESCO, ces chiffres semblent « traduire un faible engagement politique en faveur de l'éducation. <sup>10</sup> »

### **1.3.2. L'aide publique étrangère**

1.3.2.1. Suite à la réunion de Dakar et aux OMD, l'aide extérieure en faveur de l'éducation a augmenté. Elle est passée de 1,6 milliards USD en 2000 à 6,4 milliards en 2005. La part allouée à l'éducation en Afrique est passée de 3% en 2000 à 8% en 2004. On constate toutefois un désengagement depuis 2005 : les montants engagés pour l'éducation ont diminué pour revenir au niveau de 2002 (7% des montants d'aide globale). Selon le rapport de l'UNESCO, malgré le fait

---

<sup>9</sup> Les études montrent que chez les femmes ayant terminé leur scolarité primaire, l'incidence du VIH/sida diminue de moitié. En effet, selon l'UNESCO, « L'éducation n'en reste pas moins l'un des meilleurs espoirs pour stimuler les changements de comportement et la coopération indispensables pour juguler la pandémie. Voir : [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=27550&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=27550&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>10</sup> UNESCO, *op.cit.*, p.6.

que les engagements aient à nouveau augmenté en 2006, ils sont restés légèrement inférieurs à leur niveau de 2004.

1.3.2.2. Selon la Campagne Mondiale pour l'Education, « *aucun des pays du G8 n'apporte actuellement sa quote-part équitable du chiffre de 9 milliards USD annuels, considéré comme le chiffre minimal nécessaire pour offrir à tous les enfants la possibilité de mener à terme leur éducation primaire. Et il reste un long chemin à parcourir pour obtenir les 16 milliards USD annuels qui, selon les estimations, permettraient de réaliser le programme complet de l'EPT* ». D'autre part, la Campagne mondiale pour l'Education affirme que malgré le fait que « *quelques pays font de gros efforts, collectivement le G8 ne fournit qu'une fraction minimale des 16 milliards USD exigés : 2,5 milliards USD<sup>11</sup>* ». La société civile constate donc une volonté politique affirmée mais un manque d'action efficace.

1.3.3.3. L'Initiative Fast Track (FTI) est un fonds multi-bailleurs mis en place en 2002. Il encourage les Etats à proposer des plans nationaux sectoriels viables, assortis d'indicateurs objectivement vérifiables et soutenus par des ressources intérieures. Aujourd'hui, les contributions des pays donateurs ne sembleraient pas couvrir les besoins nécessaires pour honorer les « *contrats* » FTI.

1.3.2.4. A ce problème général de disponibilité de fonds se rajoute le problème de leur répartition. L'orientation de l'aide publique au développement est encore beaucoup trop liée aux intérêts commerciaux et géopolitiques des pays donateurs. C'est ainsi que près de la moitié de l'aide à l'éducation est distribuée à des pays à moyen revenu et que seulement moins de 20 % sont réservés aux pays définis comme Etats fragiles ou touchés par des conflits. En effet, selon l'UNESCO, « *en 2006, les 35 pays désignés comme Etats fragiles ont reçu 1,6 milliard de dollars d'aide à l'éducation, dont 0,9 milliards pour l'éducation de base. Leur part de l'aide à l'éducation rapportée à leur population est à peine supérieure à celle de tous les autres pays à faible revenu.*<sup>12</sup>»

1.3.2.5. A cela il faut ajouter que seule une faible partie (20-40%) de l'aide octroyée à l'éducation atteint effectivement son but en raison de détournements à d'autres fins par les pays récipiendaires. Il est à noter que la plupart des gouvernements africains figurent parmi les plus corrompus dans la liste établie par Transparency International. Enfin, rappelons que la littérature scientifique n'a toujours pas livré d'étude qui démontre que l'aide étrangère contribue à la croissance économique des pays récipiendaires. Il est donc urgent de trouver des stratégies d'aide étrangère alternative.

### 1.3.3. L'aide privée

Elle joue un rôle non négligeable parce qu'elle répond à des besoins locaux évidents et apporte un soulagement à des souffrances humaines locales criantes. L'apport croissant de fonds en provenance de la diaspora lui donne une nouvelle dimension dans la mesure où cette aide est réellement collective. Toutefois, les montants d'aide privée pour l'enseignement de base en Afrique ne représenterait qu'environ 10% des besoins. Elle ne peut donc à elle seule prétendre amener l'Afrique à atteindre les objectifs du Cadre de Dakar. Elle entraîne de plus des effets pervers : elle ne respecte pas toujours la souveraineté nationale car distribuée suite à des rencontres fortuites ou préférences familiales. Elle est aussi généralement restreinte à des actions

---

<sup>11</sup> KENT, A., *G8 : Doit faire ses preuves. Réaction au communiqué du G8 sur l'Afrique et le développement : campagne mondiale pour l'éducation*. Texte téléchargé sur Internet. Lien URL :

[http://www.campaignforeducation.org/docs/pressrelease/g8/G8%20communiqu%C3%A9\\_FR.pdf](http://www.campaignforeducation.org/docs/pressrelease/g8/G8%20communiqu%C3%A9_FR.pdf)

<sup>12</sup> UNESCO, *op.cit.*, p.39.

de « *fourniture de services* <sup>13</sup> » destinées à un nombre restreint d'enfants.

#### 1.3.4. Le rôle de la société civile

1.3.4.1. La société civile influence de plus en plus les orientations politiques, leur mise en pratique, leur contrôle et leur évaluation. Acteur de terrain incontournable, la société civile est indispensable dans la mise en place de stratégies « bottom up » et le contrôle social des actions gouvernementales. Ces responsabilités sont encore plus utiles dans les contextes actuels de décentralisation et d'aide octroyée sous forme de contributions budgétaires.

1.3.4.2. Il se fait que dans de nombreux pays africains, les organisations de la société civile jouent un rôle déterminant pour combler le vide laissé par la démission de l'Etat. Ainsi en Côte d'Ivoire et au TOGO, seules ces organisations veillent au respect des droits des enfants en conflit avec la loi. La société civile africaine fourmille d'initiatives plus méritoires les unes que les autres et ce n'est pas pour rien qu'elle est de plus en plus considérée comme la récipiendaire privilégiée de l'aide étrangère. Le défi à relever par la société civile est sa consolidation pour pouvoir être reconnue comme un interlocuteur valable ainsi que la reconnaissance par les autorités gouvernementales de son utilité comme partenaire indépendant.

1.3.4.3. La diaspora africaine est un acteur indispensable dans les échanges entre l'Occident et l'Afrique. Connaisseurs des réalités de leur pays d'origine et des réalités occidentales, les membres de la diaspora représentent des intermédiaires très utiles. Outre les transferts de biens et monétaires effectués au titre de la solidarité familiale, les migrants africains contribuent à la construction politique, économique et sociale de leur pays d'origine comme d'immigration par l'échange des compétences et la confrontation des valeurs. Toutefois, il faudra que ses modalités d'interventions ne tombent pas dans les travers de l'aide étrangère classique car elle pourrait plus que d'autres formes d'aide encourager l'émigration plus que le développement local.

#### 1.3.5. Les facteurs connexes :

1.3.5.1. Le sous- ou mal-développement étant un problème complexe, sa solution dépend nécessairement d'un grand nombre de facteurs. Puisque la pauvreté est la première cause de non scolarisation en primaire (45%) et que la scolarisation est un des socles de la croissance économique, il convient de reconnaître que l'un et l'autre sont interdépendants. La libération des marchés a été un facteur de croissance économique important pour certains pays en voie de développement mais force est de constater qu'elle est appliquée de façon asymétrique. Les pays riches continuent à subventionner leurs productions agricoles au dépens de celles de pays largement ruraux fortement dépendants de leurs productions agricoles pour assurer la survie de la majeure partie de leur population. Les pays riches prônent aussi la liberté de mouvement des produits et des capitaux tout en s'opposant à celle des personnes. Un rééquilibrage économique dans le cadre de la globalisation de l'économie mondiale est donc nécessaire comme mesure d'accompagnement des efforts en faveur de l'enseignement de base des pays du tiers-monde.

---

<sup>13</sup> Dans l'introduction de son « *Resource Pack* » du « *Guide for the Educationalist* » la GME oppose les « fournitures de services » comme par exemple la construction d'écoles, le paiement de salaires d'enseignants, leur formation, les bourses d'études, la fourniture de matériel scolaire », toutes actions que le gouvernement devrait fournir car ce sont eux et eux seuls qui ont la responsabilité légale de veiller au respect des droits fondamentaux de leur population. Ces fournitures ne bénéficient qu'à une petite élite. La GME conseille plutôt aux donateurs étrangers de soutenir des campagnes de sensibilisation au respect des droits humains qui seules peuvent amener les gouvernements à scolariser un nombre suffisant d'enfants et jeunes de sorte à atteindre l'objectif de l'éducation pour tous d'ici 2015.

1.3.5.2. Depuis 1980, la dette extérieure publique de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, passant de 45 milliards de dollars en 1980 à 175 milliards de dollars en 2003<sup>14</sup>. Ces dettes freinent les dépenses publiques pour l'enseignement<sup>15</sup>. Les Ajustements structurels nécessaires pour assainir les finances publiques et réduire l'endettement étranger excessif des Etats africains ont été reconnus comme ayant un impact négatif sur leur politique sociale. Ils ont eu un effet désastreux sur les secteurs de l'enseignement et de la santé de ces pays.

1.3.5.3. Une des plus étonnantes aberrations du secteur de l'aide au développement est l'illusion colportée par les instances internationales qu'un apport de capitaux étrangers peut accroître la croissance économique d'un pays dont le système financier domestique est trop inefficace pour acheminer ne fut-ce que l'épargne locale vers les opportunités d'investissements locaux. Plusieurs analystes estiment que les marchés financiers des pays sous-développés se caractérisent plus par un excès qu'un manque de liquidités. Ben Bernanke<sup>16</sup>, déclare : « L'histoire démontre de façon conclusive qu'une économie moderne ne peut croître si son système financier ne fonctionne pas efficacement ». Les Banques Internationales de Développement et d'Investissement portent une lourde responsabilité dans ce domaine.

1.3.5.3 Les droits de l'enfant. En Afrique, de nombreux enfants subissent des entraves sociales les empêchant de recevoir la scolarisation à laquelle ils ont droit: les enfants de la rue, les enfants domestiques, les enfants dits « sorciers », les enfants soldats, les enfants prisonniers, la traite des enfants, les jeunes filles mariées de force avant la fin de leur scolarité, sans oublier les phénomènes connexes du travail des enfants, le trafic d'enfants, les abus sexuels, la prostitution ou, plus communément, leur emploi dans les activités agricoles et d'élevage<sup>17</sup>. Nombre de ces enfants ne sont même pas repris dans les registres de population et donc dans les statistiques. Or, l'école est la meilleure protection de l'enfant, et nos sociétés sont donc toutes en partie responsables de leur sort en n'investissant pas davantage dans leur scolarisation.

1.3.5.4. La santé. Le paludisme, le kwashiorkor (pour ne citer qu'un exemple récent de l'Angola), le VIH/SIDA et autres pandémies ont des effets dévastateurs sur les systèmes scolaires : la pénurie ou l'absentéisme aigu des professeurs, l'absentéisme des enfants, le manque de suivi par les parents, l'augmentation du nombre d'orphelins... Les ressources qui auraient pu être consacrées à l'éducation sont actuellement englouties pour combattre ces maux alors même que l'accès à l'éducation aurait eu des impacts directs bénéfiques sur la santé. En effet, des études montrent que les populations bénéficiant de l'enseignement primaire ou équivalent sont moins susceptibles d'être victimes de certaines maladies : l'éducation de base doit être reconnue comme faisant partie de tout programme de santé préventive et vice-versa. IDAY est heureux de pouvoir contribuer à la diffusion de la culture de l'Artemisia Annuu, connue pour son action curative du paludisme et désinfectante de l'eau, en collaboration avec une association du Grand Duché du Luxembourg.

1.3.5.5. L'appel de la migration et la fuite des cerveaux. Selon les sources des Nations Unies et de Banque Mondiale 75% des migrants africains sont très hautement qualifiés. Les deux tiers des diasporas qualifiées ou hautement qualifiées sont d'anciens étudiants ou chercheurs venus parachever leurs formations ou études en Europe ou aux Etats Unis. Cette fuite des cerveaux prive l'Afrique d'un nombre important de ses scientifiques et autres ressources humaines compétentes nécessaires pour son développement durable. Les causes des migrations africaines

---

<sup>14</sup> « La dette de l'Afrique aujourd'hui », CADTM, 2005

<sup>15</sup> Commonwealth Education Fund

<sup>16</sup> Chairman de la Federal Reserve Américaine lors d'une conférence à Londres en janvier 2009.

<sup>17</sup> IDAY identifie au moins 12 catégories d'enfants dits « invisibles » ou « vulnérables ».

subsahariennes vers les pays nantis du Nord sont multidimensionnelles. La mobilité est fonction à la fois de débouchés économiques meilleurs à l'étranger, d'objectifs intellectuels telle la recherche scientifique, de motifs d'ordre plus général, tels les conflits et les guerres, et, de plus en plus de l'extrême paupérisation des populations africaines par rapport à celle du reste du monde. Dans certains pays, cet exode est aussi, la conséquence du désengagement de l'Etat. En remplissant ce vide, même l'aide étrangère court le risque de fabriquer des émigrants potentiels en donnant bien malgré elle par ses actions et ses critères d'intervention que seul l'étranger peut assurer les droits fondamentaux des populations. Les maigres salaires des fonctionnaires, des chercheurs et des enseignants qui ne permettent plus de faire vivre une famille incitent également à quitter le pays

1.3.5.6. Les situations de conflits. Plusieurs pays africains vivent des situations de conflits ou de post-conflits (Soudan, Somalie, RDC, Mozambique, Burundi, etc.). La malnutrition, les maladies, les traumatismes sont des conséquences directes de ces situations de même que les destructions d'infrastructures scolaires et l'incapacité des jeunes d'accomplir leur cycle d'études par pénurie de professeurs ou manque de sécurité. De plus, Les conflits armés africains contemporains se sont caractérisés par un recrutement massif d'enfants soldats : des gosses analphabètes ou peu formés enlevés qui, après des rites initiatiques épouvantables se transforment en machines à tuer. A l'issue des conflits, les enfants-soldats sont rejetés par leur communauté d'appartenance pour avoir été auteur des pires atrocités.

La Banque Africaine de Développement (BAD)<sup>18</sup> a conclu dans une étude récente que la prévention de ces conflits passe par l'établissement de contre-pouvoirs aux pouvoirs exécutifs africains. IDAY estime que son action consistant à renforcer la capacité de la société civile africaine d'interpellation politique pour le respect du droit fondamental des populations à une éducation de base de qualité contribue au développement d'une démocratie participative qui répond à cet appel de la BAD.

## **2. RECOMMANDATIONS**

### **2.1.2.1. Recommandations générales**

- Le système éducatif doit s'intégrer et s'adapter à son milieu socio-économique et culturel. Le bon sens et la pédagogie commandent, notamment, que les enfants commencent l'apprentissage scolaire dans la langue qu'ils parlent avant la scolarisation. Les langues officielles devraient être enseignées comme deuxième langue.
- L'école est l'affaire de tous. Il faut y impliquer les parents, créer (ou réinstaurer là où ils ont été annulés) les Comités de Parents, de professeurs et d'élèves et renforcer les structures traditionnelles notamment pour la formation préscolaire, dont l'importance capitale est de plus en plus reconnue.
- Instituer des mécanismes pour l'intégration de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives.
- Favoriser la production locale de matériel scolaire.

---

<sup>18</sup> Selon la Banque africaine du développement, *pendant un conflit, la peur et l'absence d'opportunités incitent les individus à chercher refuge à l'étranger, tant pour eux-mêmes que pour leurs actifs. Il en résulte une grave pénurie de compétences, une diaspora importante, un effondrement de l'investissement privé et une accumulation de richesse privée à l'étranger.* » Voir : BANQUE AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT, *Rapport sur le développement en Afrique 2008-2009. Règlements des conflits, paix et reconstruction en Afrique.*, éd : Economica, 2009, p.21.



## 2.2. Recommandations aux gouvernements africains

- Au moins doubler sur 5 ans la part des dépenses publiques consacrées à l'enseignement de base. Cet enseignement doit comprendre explicitement les trois composantes suivantes :
  - o l'enseignement préscolaire, notamment par le renforcement des capacités des communautés et familles afin qu'elles puissent assurer la protection de la petite enfance et son éveil à la scolarisation;
  - o l'école primaire officielle, notamment en contribuant au financement des professeurs et du matériel scolaire des écoles communautaires ; et
  - o l'alphabétisation des jeunes au travail dont le droit à l'enseignement de base n'a pas été respecté lorsqu'ils étaient en âge d'être en primaire.
- Inscrire le droit à l'enseignement dans la Constitution et prendre des mesures spécifiques contraignantes à l'encontre des coutumes locales qui font obstacle à l'enseignement de base pour tous (par exemple contre les mariages forcés ou l'exclusion des jeunes filles à cause d'une grossesse précoce) et proposer des cours d'alphabétisation équivalents aux jeunes plus âgés pour éviter qu'ils ne viennent surpeupler les classes existantes de primaire.
- Considérer les Organisations de la Société Civile comme des interlocuteurs à part entière et institutionnaliser leur implication dans le développement des politiques nationales.
- Produire des rapports officiels et transparents sur les budgets de l'Aide et de l'Education.
- Donner la priorité aux populations marginalisées ou exclues, notamment :
  - o Les habitants des zones rurales, suburbaines, enclavées ou déshéritées
  - o Les filles
  - o Les enfants socialement sortis de leur cadre familial
- Organiser tous les trois ans (2011 et 2014) dans un pays africain, des « Etats Généraux de l'enseignement de base » réunissant autour d'une même table, les gouvernants, les autorités scolaires, les enseignants, les familles, les communautés, les organisations de la société civile, les Universités et les agences internationales et donateurs privés, locaux et étrangers. Le but est de faire le point sur le sujet par l'approche systémique en vue d'élaborer un cadre stratégique triennal comprenant les résultats à atteindre et des indicateurs objectivement vérifiables, en adéquation avec les réalités de chaque pays participant.
- Renforcer la coordination nationale des bailleurs de fonds étrangers – privés et publics - pour veiller à ce que tous ceux qui sont intéressés par l'EPT (Education Pour Tous) travaillent de concert dans le cadre d'une stratégie nationale. Ceci encouragera le contrôle et l'appropriation au niveau national<sup>19</sup>.

## 2.3. Recommandations aux OSC

- Les organisations de la société civile africaine doivent surmonter leur individualisme et se coaliser à plusieurs niveaux, intégrant les divers réseaux existants pour renforcer leur visibilité, faire valoir leur contribution majeure à la défense des droits fondamentaux des enfants et jeunes qu'elles représentent et s'allier pour rappeler aux gouvernants leur responsabilité première en matière du respect de ces droits et tout spécialement le droit fondamental à une éducation de base de qualité.
- S'organiser pour maximiser leur impact concret en terme de défense du droit à l'éducation des enfants et jeunes dits « invisibles », « marginaux » ou à difficulté particulière.
- Elaborer leurs propositions en fonction non seulement des besoins sur le terrain, mais aussi en

---

<sup>19</sup> « Positions de la société civile africaine pour l'équité et la justice. Les défis de la réalisation des objectifs de l'EPT en Afrique », Ancefa, 2005.

fonction des ouvertures offertes par les dirigeants et donateurs.

- Se rappeler que les solutions les plus durables sont celles acquises avec les autorités et moyens du pays et que l'aide étrangère n'est qu'un pis-aller.
- Veiller à ce que les engagements des autorités et les dates butoirs soient respectés.

## 2.4. Recommandations aux donateurs publics et privés

- Pour tous les donateurs :
  - Accroître l'impact de leurs dons en s'informant des résultats des évaluations de leur aide et en modifiant leurs procédures à la lumière des recommandations des bénéficiaires ;
  - Donner la priorité à l'enseignement de base et l'alphabétisation qui permettront aux populations récipiendaires de participer plus activement au processus démocratique de leur pays et à ses décisions économiques et sociales stratégiques ;
  - Reconnaître aussi qu'une population instruite est la condition sine qua non de l'amélioration de la gouvernance d'un pays et donc d'une plus grande efficacité de l'aide étrangère.
  - Porter une attention particulière aux mesures de renforcement de la qualité de l'enseignement notamment en respectant les conditions socio-culturelles et économiques locales.
- Pour les donateurs publics :
  - Depuis sa création en 2005, IDAY insiste pour que le Fonds Monétaire International considère les dépenses courantes des Etats pour l'éducation comme des investissements et les exclut des restrictions budgétaires imposées pour l'obtention de son soutien financier.
  - IDAY demande aussi que l'aide à l'éducation ne soit pas arrêtée lors de l'interruption de l'aide internationale à un Etat pour des raisons politiques en raison de l'impact dramatique de telles mesures sur la poursuite de leurs études pour de nombreux jeunes.
  - Veiller à ce qu'une part croissante de l'aide aille en renforcement des actions conduites par les organisations de la société civile ;
  - Intégrer dans leurs conditions d'octroi que la société civile puisse suivre l'affectation de ces fonds et vérifier qu'ils atteignent effectivement leurs destinataires ciblés ;
  - Réserver au moins 10 % du total de leurs dons au renforcement de la capacité des OSCs des pays récipiendaires ;
  - Reconnaître le rôle que peut jouer la diaspora africaine en Europe et instaurer un cadre formel de consultation régulière de ses ressortissants africains en matière des stratégies d'octroi de l'aide bilatérale, particulièrement dans les secteurs sociaux ;
  - Prenant acte de l'interprétation donnée par plusieurs pays donateurs de la Déclaration de Paris de 2005 et de la concentration de leur aide bilatérale sur un nombre limité de pays africains et de secteurs, ainsi que des difficultés qu'elle représente pour les organisations de la société civile tant des pays donateurs que récipiendaires<sup>20</sup> et pour la diaspora africaine en Europe, IDAY demande à la Commission européenne de coordonner ces décisions de façon à éviter qu'il y ait des pays « orphelins » et de s'assurer que les organisations de la société civile tant

---

<sup>20</sup>Telles qu'exprimées notamment par le rapport 2008 de Reality of Aid.

du 3<sup>ème</sup> que du 4<sup>ème</sup> piliers<sup>21</sup> ne soient pas pénalisées par cette concentration

- Pour les donateurs privés :
  - Veiller à respecter les priorités nationales dans le secteur d'intervention tout en réservant une part majoritaire pour des actions complémentaires aux actions visant les régions ou populations marginales négligées par ces programmes de façon à éviter de se substituer aux responsabilités gouvernementales;
  - Veiller à affecter une part suffisante des fonds à la conduite de campagne de défense des droits fondamentaux et au renforcement des capacités des organisations de la société civile locale.

---

<sup>21</sup> Selon les définitions de l'étude : *The emergence of a fourth pillar in development aid* Patrick Develtere & Tom De Bruyn Hoger instituut voor de arbeid HIVA-K.U.Leuven hiva@kuleuven.be

## RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DES MEMBRES AFRICAINS D'IDAY

### TOGO

IDAY TOGO félicite le gouvernement des efforts fournis pour amorcer le processus de gratuité par la suppression des frais scolaire dans les écoles préscolaires et primaires publiques à partir de la rentrée scolaire 2008-2009.

Cette bonne décision n'ayant véritablement pas été accompagnée des mesures de mise en œuvre adéquates, a certes engendré des problèmes durant l'année scolaire 2008-2009 à savoir :

- l'effectif pléthorique des élèves dans les salles de classes
- l'insuffisance des salles de classes
- l'insuffisance significative des enseignants
- l'insuffisance significative des matériels didactiques existants
- insuffisance et retard des fonds de fonctionnement des écoles publiques et structures déconcentrées de l'éducation.

IDAY TOGO voudrait attirer l'attention de l'Etat sur les 6 priorités qu'il s'est définies pour atteindre le 2<sup>ème</sup> OMD et demander au gouvernement de tout mettre en œuvre pour la mise en application réelle des deux premières priorités dont le contenu est le suivant :

- 1- Améliorer l'équité, l'accès et le maintien des enfants dans les différents niveaux d'éducation et en particulier dans l'éducation de base, notamment les filles, les enfants en difficulté, vulnérables et défavorisés et l'acquisition réelle des compétences ;
- 2- Améliorer sous tous ses aspects de la qualité de l'éducation, l'efficacité interne et les conditions d'accueil à tous les niveaux,

IDAY TOGO tient à attirer l'attention du gouvernement sur l'urgence de la réorganisation du processus de gratuité de l'enseignement. Pour l'année scolaire 2009-2010, IDAY TOGO souhaite que les subventions, les frais de fonctionnement des écoles et structures déconcentrées soient disponibles et revus à la hausse dès la rentrée scolaire 2009-2010.

IDAY TOGO demande à l'Etat de rendre fonctionnel les centres préfectoraux d'alphabétisation pour permettre aux filles mères et aux jeunes adultes d'avoir accès à l'alphabétisation.

IDAY TOGO soumet aux autorités en charge de l'éducation, la synthèse des problèmes que rencontre l'éducation nationale et des approches de solutions dans le tableau ci-après.

<b>Problème de l'éducation au Togo</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Approche de solutions</b>
Absence d'écoles dans certaines localités	DRE	Construction de bâtiments scolaires dans les milieux défavorisés
Insuffisance d'infrastructures scolaires	DRE	- créer et équiper les aires de

(bâtiments, point d'eau, sanitaires, mobiliers scolaires)		jeux et les sanitaires - Fabrication de mobiliers et équipement scolaires
Insuffisance de matériel didactique	Etablissements scolaires	- Doter les écoles de matériel didactique
Insuffisance du personnel enseignant en général et du personnel qualifié en particulier	DRE	- Recrutement d'enseignants - formation/recyclage du personnel enseignant
Déperdition scolaire surtout de la jeune fille	Etude du document de projet ONG	Sensibilisation des populations et autorités
Trafic d'enfants	IPEC/BIT	Sensibilisation des populations et autorités
Insuffisance des institutions spécialisées pour l'éducation et la formation des enfants vivant avec un handicap	OSC, UNICEF, PLAN Togo	Créer des institutions spécialisées pour l'éducation des enfants handicapés
Non gratuité des frais scolaires annexes	CDE	Poursuivre le processus pour la gratuité de l'école.
Absence d'offres alternatives de formation et d'éducation	DRE/DRAS/OSC	Créer les écoles alternatives pour les enfants vivant avec un handicap
Discrimination des enfants en conflit avec la loi	Brigade pour mineur	Sensibilisation/formation des directeurs et enseignants
Accroissement du nombre d'enfants mendiants	OSC	Sensibilisation sur les droits des enfants
Retard de salaire des enseignants, intégration des enseignants volontaires	Enseignants volontaires/directeur des écoles	Faire des plaidoyers à l'endroit du gouvernement
Le taux de pauvreté élevé des ménages empêche la scolarisation des enfants	BIT / OSC	Mise en place des structures et projets d'appui à la scolarisation

## RWANDA

Tous les orateurs du jour<sup>22</sup> ont recommandé que les enfants signalent toutes formes de violations contre leurs droits et que les professeurs pensent à la promotion et à la protection des droits de l'enfant comme étant leur devoir quotidien. À ceux qui n'accomplissent pas entièrement leurs tâches, les orateurs ont recommandé le courage et l'auto motivation afin de préparer le « futur » du pays. Le rappel de la vision du pays, et tout ceci ne seront pas atteints sans la participation de différentes couches (strates) du pays et des pays étrangers, l'éducation est parmi les secteurs le plus sensible et le plus important.

## BURKINA FASO

Au terme de leurs travaux, les membres de IDAY- Burkina rassemblés à l'occasion de la Journée de l'enfance africaine suite à l'atelier qu'ils ont tenu sur « **le rôle de l'enseignant comme acteur incontournable pour l'éducation des enfants au Burkina Faso** » ont formulé, avec l'appui d'Oxfam et Plan, les recommandations spécifiques suivantes :

<sup>22</sup> Orateurs présents lors de l'activité organisée par IDAY Rwanda dans le cadre de la journée de l'enfant africain

- Donner aux communes les compétences pour la gestion des fonds qui leur sont alloués ;
- Mettre en place un plan de communication entre le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation et les collectivités locales ;
- Assurer l'équité dans le financement des différentes Institutions concernées notamment au niveau des communes ;
- Evaluer l'impact de la décentralisation du système éducatif sur les structures qui en ont déjà bénéficié;
- Améliorer les conditions de logement des enseignants ;
- Rendre plus accessibles les fonds pour le financement des infrastructures scolaires ;
- Augmenter le nombre d'écoles pour réduire la pléthore des effectifs dans les classes et les distances que les enfants doivent parcourir pour aller à l'école.
- Prendre des mesures incitatives pour améliorer le traitement salarial des enseignants burkinabé ;
- Décentraliser les structures de prise en charge du traitement des dossiers des enseignants (indemnités, avancement, etc.) pour réduire les multiples déplacements à Ouagadougou.

## **BURUNDI**

Recommandations à l'issue de la journée d'atelier organisée dans le cadre de la journée de l'enfant africain et portant sur les **causes de la non scolarisation et de l'abandon scolaire** :

*Recommandations issues des différents groupes:*

### 1. Groupe des enfants (tranche d'âge : 9-14 ans)

- Mettre en place des cantines scolaires pour permettre aux enfants pauvres de manger au moins une fois par jour ;
- Mettre à leur disposition le matériel et les uniformes scolaires ;
- Augmenter le nombre de livres et autres matériels didactiques ;
- Mettre à disposition des écoles des terrains de jeux dans les écoles.

### 2. Groupe des parents

Les parents doivent :

- créer de bonnes conditions de suivi scolaire ;
- être des modèles pour leurs enfants ;
- veiller à ce que leurs enfants aient de bonnes conditions d'apprentissage (condition physique et suivi)
- être conscients que le gouvernement supprime les frais connexes que certains établissements scolaires ont tendance à exiger des familles des enfants.

### 3. Groupe des enseignants

Les enseignants demandent au gouvernement de :

- rendre le matériel didactique disponible pour les enfants et les enseignants ;
- mettre en place des infrastructures et des enseignants qualifiés en nombres suffisants.

## KENYA

1. Formulation of policies aimed at protecting the child against practices such as early marriages and FGMs to improve the girl child's chances of accessing education and completion i.e. Kuria District
2. Policies in place by the government should be stakeholder-influenced especially partnering in policy formulation.
3. All the separate sub sector policies to be amalgamated into a single comprehensive education sector policy incorporating ECD, FPE, FSE, ACE, NFE, gender etc.
4. Laws already in place clearly stating the minimum age requirement for employment to pre-empt child labor and subsequent exploitation to maintain the school age going children in school to be more re enforced on implementation.
5. The FPE and FSE to be incorporated in the Education Act and also ensure that ECDE is fully integrated in all primary schools and increase access of both ECDE and Secondary schools.
6. Improve the economic state-of-events to mitigate the problem of child-headed households hence illiteracy, Government in collaboration with institutions and organizations working around children related issues must help needy (poor) parents in up-bringing their children to avert the problem of children living in the street through materials and financial support by creating atmosphere for self employment etc.
7. The Education Act should also incorporate frameworks which ensure that no child misses out on access to education by relaxing on its regulation for community schools' registration to ensure minimal, or no exclusion from education. Government should create frameworks under which to support schools within the informal settlements.
8. Proper prioritization, prudent use, getting value and accountability of every shilling being spent in the budgetary allocation to Ministry of Education (departments) working on child related issues.
9. Governments and civil society organizations should promote public education campaigns to improve social perceptions of women's roles in society and to raise awareness of the value of women's and persons with disabilities work and welfare to families and societies.
10. The government in partnership with development partners should increase funding for programs which are committed to comprehensive health care and also medical Laws to be reviewed to take into account the increased mortality rate.
11. The teacher student ratio should be decreased to 1:30 hence need for more teachers to be recruited especially for the non formal schools.
12. The prescribed text books to be allocated to each child.
13. Government should speed up the implementation of Special Needs Education Policy.

14. Government must ensure regional parity
15. Government should put mechanisms in place like having a compulsory immunization programme for all school going children and also for their access to birth certificates.
16. The budgetary allocation per child of Kshs. 1,020 to be increased to Kshs. 2,000.
17. The African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child established within the African Union to promote and protect the rights and welfare of the child, be obligated to work closely with Civil Society and non-state actors to monitor the achievements of the commitments made by governments.
18. The Committee and Education Rights Advocates should similarly remind the governments of the cardinal obligations to respect the Charter by recognizing the rights, freedoms and duties enshrined therein and undertaking such necessary constitutional, legislative and other policy steps sufficient to give effect to the provisions of the Charter.
19. Advocates of the Right of the Child must redouble their efforts and ensure that any custom, tradition, cultural or religious practice that is inconsistent with the rights, duties and obligations contained in the Charter are a nullity.

## **BENIN**

Le Bénin, tout comme la plupart des pays africains au Sud du Sahara connaît encore de véritables problèmes de scolarisation des enfants. Sur une population d`environ 1.500.000 d`enfants âgés de 10 à 17 ans, 700.000, soit 45% du total, est la tranche estimée en 2006 comme étant hors du système éducatif formel / école.

Heureusement, le Gouvernement béninois a opté pour la gratuité de l`école primaire pour tous et cela a été officiellement déclaré en conseil des ministres le samedi 13 octobre 2006 et IDAY Bénin lui en délivre un satisfecit.

Cependant, la gratuité de l`école maternelle et celle primaire telle que prononcé ne règle pas tous les problèmes de la scolarisation des enfants et cela n`est plus à démontrer car des faits sont là depuis 2006 pour en témoigner. En effet, au lendemain de la noble décision de la gratuité de l`enseignement maternelle et primaire, dans le but de tendre vers le 2<sup>ième</sup> objectif du millénaire pour le développement, environ 150 000 enfants se seraient ajoutés à ceux déjà à l`école avant 2006, alors même que les infrastructures existantes à ce jour ne sont pas suffisantes pour accueillir tous les enfants scolarisés. Ainsi, l`insuffisance de salles de classes est l`une des contraintes principales auxquelles il faut faire face pour opérationnaliser la gratuité de l`école maternelle et primaire. Face à cela, le Gouvernement a lancé une grande opération de construction de salles de classes. Sur 6243 salles de classes promises il a déjà réalisé 2000 salles de 2006 à 2009 dont les clés ont été officiellement remises par le chef de l`Etat le 13 octobre 2009.

Les autres contraintes majeures liées à la réussite de la gratuité des enseignements maternelle et primaire sont relatives aux fournitures scolaires des enfants, à la disponibilité d`enseignants compétents et en nombre suffisants, à la motivation des enseignants afin qu`ils assurent effectivement un encadrement de qualité en plus de l`accès des enfants aux salles de cours.



Récemment, suite à la rentrée de l'année académique 2009 – 2010, pour faire preuve de sa bonne volonté et renforcer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école, le Gouvernement a instruit les forces de l'ordre, qui dans la journée du mardi 6 octobre 2009 ont procédé à l'arrestation des enfants non scolarisés (enfants traînant dans les rues) à travers la ville de Cotonou. Face à la pression des hommes en uniforme, plusieurs parents ont envoyé des enfants presque nus dans les écoles pour les faire inscrire. Mais selon les responsables des écoles, les mesures d'accompagnement de ce processus au niveau des écoles sont insuffisantes et ne permettent pas d'enregistrer tous les enfants qui se rendent dans les écoles. L'autre problème est que la gratuité n'a pas pris en compte les fournitures scolaires que les parents démunis n'ont même pas les moyens d'acheter, pas plus qu'ils peuvent assurer la nourriture aux enfants à l'école. Ces derniers attendent donc tout cela de la part de l'Etat. Par ailleurs le problème de moyens de fonctionnement suffisants des écoles se pose avec acuité du fait que, suite à la gratuité déclarée, le paiement des contributions scolaires par les parents d'écoliers a été suspendu. Pour pallier ce déficit, l'Etat a décidé d'accorder annuellement des subventions aux écoles pour suppléer ces contributions. Mais dans la pratique, force est de constater que ces subventions déjà insuffisantes viennent non seulement en retard mais sont souvent mal gérées, au bonheur des directeurs d'écoles et au malheur des écoles. Or, l'Etat n'arrive pas encore à positionner les subventions des écoles dans les meilleurs délais pour qu'ils aient de facilité dans l'exercice de leur fonction.

En plus de ce qui précède, d'autres faits sociaux culturels sont à la base de la non scolarisation des enfants. Il s'agit par exemple :

- du système d'élevage par la transhumance bien développé dans le Nord Est du Bénin qui ne favorise pas la scolarisation des enfants des éleveurs transhumants,
- de la préférence de certains parents d'utiliser leurs enfants comme mains d'œuvre familiale dans l'agriculture et l'élevage plutôt que de les envoyer à l'école,
- des échanges directs de femmes entre les familles de plusieurs localités du Nord Bénin. Dans ce cas, deux familles s'entendent pour échanger leurs filles sans le consentement de celles-ci. L'échange peut être automatique c'est-à-dire que les deux filles destinées à être échangées ont toutes l'âge de se marier. IL peut aussi s'effectuer dans le jeune âge. L'une des deux filles en échange peut ne pas être en âge de se marier ; le second époux est obligé d'attendre qu'elle ait l'âge de se marier. L'âge des jeunes échangeables est variable et se situe entre 6 et 14 ans. Pour être échangée, la jeune fille n'est généralement pas consultée. Elle doit rejoindre celui qu'on lui propose quel qu'en soit son état de santé physique et moral.
- l'enlèvement ou le vol de jeunes filles élèves ou en âge d'aller à l'école pour un mariage forcé. Un jeune homme peut voler une jeune fille (avec le consentement de celle – ci) mais sans celui des parents et partir en exode pour en faire son épouse. Cela est motivé soit par le manque de petite sœur à échanger soit le désir des jeunes à choisir leur propre partenaire.
- Le phénomène de « garderie d'enfant » par lequel les jeunes filles sont privées d'école afin de garder leurs frères cadets,
- Le phénomène d'« enfants placés » ou « Vidomégon » par lequel les jeunes filles sont privées d'école pour aller servir de domestiques dans d'autres familles sans ou avec rémunération généralement gérée par les parents.

Par ailleurs en dehors du système éducatif formel qui est la scolarisation des enfants, la prise en charge des exclus du système éducatif est aussi nécessaire et cela ne peut se faire que par la promotion de l'alphabétisation et le développement des centres de formation aux métiers. Aujourd'hui, plus de 250 000 enfants béninois sont dans l'apprentissage non formel de métiers alors qu'en 1998 ils n'étaient que 180 000, soit une augmentation d'environ 39% en 10 ans. Ce

qui est une preuve du potentiel alternatif que constitue l'artisanat de métier face aux difficultés de scolarisation des enfants, alors que le secteur est très peu organisé.

Face à tout ce qui précède, l'on comprend aisément que plusieurs dispositions restent à prendre par l'Etat béninois pour améliorer le taux de scolarisation des enfants dans le but d'atteindre l'objectif d'« *un cycle complet de l'enseignement primaire gratuit et de qualité pour tous les enfants* » et que des actions d'envergure pour une meilleure organisation de la formation aux métiers s'imposent.

Pour ce faire, IDAY Bénin souhaite vivement que :

- l'Etat renforce la mesure de la gratuité de l'école maternelle et primaire en :
  - bouclant et en complétant le projet de construction de salles de classe pour permettre effectivement à un plus grands nombre d'enfants d'avoir l'accès aux salles de classes ;
  - déchargeant complètement les parents qui sont obligés d'inscrire leurs enfants dans l'enseignement public, faute de moyens financiers suffisants, à travers des dons de l'uniforme kaki et de la totalité des fournitures scolaires,
  - répondant aux attentes des enseignants du point de vue (i) renforcement des capacités des enseignants, (ii) adaptation des programmes de formation, (iii) mise en place des équipements et matériels didactiques, etc.

Le renforcement des capacités des enseignants est très important pour assurer la qualité de l'enseignement car il est le principal objet de polémique autour du nouveau programme d'enseignement au Bénin. Ce besoin est aussi clairement ressorti des interventions des enseignants de Dogbo lors de la célébration de la journée du 16 juin par IDAY Bénin en juin 2009.

- un texte de loi soit initié et voté pour imposer l'envoi à l'école de tous les enfants béninois en âge d'être scolarisés. Une telle loi devra prévoir des sanctions pour les parents dont les enfants seraient ramassés dans la rue dans des systèmes hors école et ne répondant à aucune norme réglementaire. Elle devra prévoir aussi des mécanismes d'adaptation des enfants des éleveurs transhumants.

## **NIGERIA**

1. That members should organize collectively, public events, such as seminars, road show, cultural presentations, related to the theme of IDAY as it affects the Millennium Development Goals (MDGs) and literacy training for youngster not only on June 16 but as at intervals
2. That Civil Society Organizations, including NGOs that serves as the last hope of the ordinary citizen should impress authorities to recognize the rights of the African child and the youths to receive basic education
3. That members should develop permanent and realistic structures and/or programmes such as the Zero Illiteracy Project (ZIP) that will help in promoting as well as sustain the IDAY objectives
4. Mobilizing stakeholders in the field of education for greater support to the replication of the Girl Child Act in all states of the Federation in Nigeria

5. Rallying the National Assembly for legislation against child labour and institution of compulsory permanent literacy and numeracy in the Nigeria child and youth in all elementary schools in Africa.

## UGANDA

- Early childhood centres (Nurseries, Kindergarten and Day care centres) should cater for the under aged before they reach 6 years.
- Utility fees should be reduced to allow most children attend school (money asked by schools under UPE).
- Primary schools in urban areas need to be increased in order to cater for people coming to towns under Rural Urban Migration.
- Facilities in existing schools such as furniture among others should be increased to cater for the increased population because Uganda has the fastest growing population in the sub Saharan region.
- The phase out of BEUPA Programme (Basic Education for Urban Poor Adolescents) that was funded by GTZ (German technical cooperation), that catered for poor urban vulnerable children is another blow that requires replacement.
- There is need for another Non-formal programme to cover all the 13 municipalities in Uganda that have slums. We therefore call upon the government to identify another donor.
- Local schools should make deliberate efforts to provide basic requirements to the vulnerable children e.g. **children with disabilities**, by provision of text books, sets, pencils, exercise books and uniforms.

## LUXEMBOURG (pour la RDC)

- refonte des manuels scolaires pour qu'ils soient adaptés aux réalités locales
- prévoir au programme scolaire des cours d'écologie et de protection de l'environnement, des leçons sur le patrimoine culturel et artistique, des cours sur la tolérance (vu le nombre d'ethnies et de langues différentes)
- réguler d'avantage l'enseignement privé pour éviter des dérives (tel un rapport qualité-prix déséquilibré).

## RDC

### Au Gouvernement Central :

- Placer l'éducation comme priorité des priorités dans son action de lutte contre la pauvreté
- Prioriser les droits à l'éducation (formelle et non formelle) des jeunes filles,
- Présenter les actes concrets de la volonté gouvernementale de consacrer la gratuité de l'enseignement fondamental,
- Revisiter à la hausse le budget national alloué au secteur de l'éducation,
- Traduire en acte la volonté de soutenir l'éducation et l'alphabétisation des enfants et jeunes de la rue,
- Mettre un accent particulier sur l'alphabétisation des vulnérables dont :

- ✓ Les enfants et jeunes de la rue ;
  - ✓ Les enfants associés aux forces et groupes armés ;
  - ✓ Les filles domestiques ; les filles-mères et celles victimes des viols,
  - ✓ Les enfants dits « sorciers » ; les enfants dans les mines...
  - ✓ Les enfants détenus à la prison centrale de Makala (détenus et ceux accompagnant leurs mères),
  - ✓ Les enfants maltraités...
- Mettre sur pied un fonds National de promotion pour l'éducation et l'accompagnement des vulnérables,
  - Insérer les notions des droits de l'enfant dans le programme des cours à tous les niveaux
  -

#### **Aux Gouvernements Provinciaux :**

- Renforcer les capacités d'interventions des écoles privées en formation et infrastructures,
- Instaurer des écoles de devoir et écoles des vacances pour les enfants scolarisés pour occuper les enfants avec les loisirs sains...
- Reconnaître les statuts des travailleurs sociaux et éducateurs de rue
- Mettre en œuvre l'éducation préscolaire et privilégier les écoles de métiers
- Privilégier la formation des jeunes de la rue et autres dans les métiers de bâtiment, horticulture, hôtellerie, transformation alimentaire, l'alphabétisation ...
- Recycler et former les enseignants sur les nouvelles orientations en vue de l'atteinte des objectifs du Millénaire,
- Mettre sur pied un fonds provincial de promotion pour l'éducation et l'accompagnement des vulnérables,
- Mettre en place une politique globale de protection, d'encadrement et d'aide à la jeunesse ;

#### **A la Communauté Internationale :**

Elle doit considérer la RD Congo comme tout autre pays membre des Nations Unies. Et de ce fait, elle doit bénéficier de toute aide susceptible de lui faire sortir du sous développement et de la pauvreté.

- Considérer l'analphabétisme comme un facteur de sous développement dans le monde,
- Appuyer conséquemment les actions de la société civile au même titre que celle du Gouvernement (comme elle le fait ailleurs)
- 

#### **Aux acteurs de la société civile :**

- Maintenir le *dialogue social entre gouvernants et gouvernés* et faire régner la démocratie participative,
- Renforcer *le travail en synergie* en vue d'une capitalisation des résultats,
- Rester le protecteur, l'éclaireur de la population dans tous les domaines de la vie,
- Multiplier des *initiatives locales de développement* ou des *projets intégrateurs* pour amener les familles à prendre en charge leur enfant,
- Accompagner la population dans la lutte contre la pauvreté,

# **ZAMBIA**

## **GENERAL RECOMMENDATIONS**

- Infrastructure development and access to primary education in Zambia
- Teacher motivation and graft in Zambia
- HIV/AIDS and education
- 

## **INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT AND ACCESS TO PRIMARY EDUCATION IN ZAMBIA.**

Zambia like many other African Countries, is a signatory to many charters and international agreements on education including the United Nations Millennium Development Goals and the Senegal Conference which declared Universal Primary Education for All. However, our country Zambia has not done much in actualizing or implementing these international resolutions. Indeed, international conference after international conference has seen steps to plan on achievement of its resolutions but these plans are never put into action to achieve the promises that our Government makes at international fora for the benefit of a Zambian child who is wallowing in dire poverty somewhere.

A close look at why our Government fails to actualize the promises and charters it is signatory to in the area of education reveals the challenge of inadequate educational infrastructure in the country which is also in a bad state, and in most parts of the country, education infrastructure is non-existent.

You may wish to know that Zambia's population is composed of, mostly people below the age of 25 years. In fact, 75% of Zambia's population is below 25 years. Of this 75%, 70% is made up of people below the age of 20 years. Now in country setup like ours, most people who are below the age of 20 years are of primary education age with few in secondary school age. This is predominantly in rural Zambia where the majority of our people live.

The foregoing comes with it challenges and opportunities. The opportunity is that our country is still a young one which can educate its young people and create a future in which everyone will be proud to Zambian as they will all enjoy their full human rights and have access to quality social services and adequate and sustainable income in the global arena.

However, the challenge that having a huge chunk of the national population below 25 years brings is that of educating these young people to make them good citizens who can contribute meaningfully to national development.

At the centre of this challenge in Zambia is lack of adequate educational infrastructure especially at primary education level. Zambia, 45 years after independence still has vast of its children learning under the shelter of trees as though this is not 21<sup>st</sup> century. This is not only retrogressive but also shameful to us the Zambian citizens. We have inadequate school infrastructure and until the Government of the Republic of Zambia and its international partners or donors realize this challenge and take equivalent steps towards addressing this challenge, attainment of the MDG and Senegal Declaration on Universal Primary Education for All will remain an illusion in Zambia at the expense of economic growth and overall national Development. To this effect, we as IDAY-Zambia implore the international community to assist Zambia revamp its educational infrastructure in every way possible. Infrastructure development is a prerequisite to expansion of access to primary education for all.

## **TEACHER MOTIVATION AND CORRUPTION**

Zambia between 1998 and 2006 froze teacher recruitment in the Ministry of Education as conditionality imposed the International Monetary Fund for the purpose of reaching the Highly Indebted Poor Countries Initiative completion point. This programme was implemented successfully and Zambia reached the HIPIC completion point in 2006. From this point onwards,

Zambia has seen increased teacher recruitment after 2006 when most debt was forgiven as a result of reaching the HIPIC completion point in 2006. However, teacher recruitment is one thing and teacher motivation and subsequent teacher retention is another subject. Zambia has since 2006, recruited a good number of teachers (25,000) but has done less in terms of motivating teachers so as to retain them and ensure they deliver quality education to the children in school. A tour of schools around the country reveals a very bad picture in terms of teacher motivation. Housing for teachers is very inadequate and in bad state in most schools while the salaries that Zambian teachers are getting fall far short of the money one needs to rent a good apartment in the country today. The housing allowances that our teachers get are far too negligible in relation to rental charges in the country. As we are writing this manifesto, our teachers in the country are on a month long strike now, demanding better housing and better housing allowances among others demands. These demands are evidently justified because our Government has adequate resources but misplaced priorities in terms of expenditure. Some donors have withdrawn their financial assistance for instance; the Danish Government has withdrawn financial assistance to the health sector through Government due mass graft. This graft is in all Government departments and agencies. Because of this graft, money that is meant for motivating our workforce in the Ministry of Education is being diverted at the expense of quality education for children in the country. To this effect, we call on the European Union, which one of major donors to our Government to speak out on this graft in our Government which eating away the money which can be used to build houses for our teachers or pay teachers better housing allowances which can boost morale among our teachers and subsequently ensure motivated teachers who can deliver quality education.

#### **HIV/AIDS AND EDUCATION IN ZAMBIA**

The HIV/AIDS infection rate in Zambia stands at 14.2%. This is very high and devastating for a developing country like Zambia. This pandemic has had a lot of negative impact on the education sector. This is so because attrition caused by HIV/AIDS related deaths is at 10% in the Ministry of Education. The education sector is losing at least 1000 teachers every year due to HIV/AIDS. This is undermining the efforts aimed at increasing teachers in the country to bring the teacher-pupil ratio to acceptable levels for the purpose of achieving quality education for all. To the extent of the foregoing, we as IDAY-Zambia are calling on the European Union to also include HIV/AIDS awareness and prevention in the Ministry of Education specifically to ensure that these high attrition rates caused by HIV/AIDS are reduced to acceptable levels. This because these high attrition rates are undermining quality education delivery as there is a lapsed between the time a teacher dies and the time that teacher is replaced at the expense of quality education delivery.

## LES SIGNATAIRES :

A2D ONG (Bénin) - Abantu Zambia (Belgium) - ABSJ (Burkina Faso) - Africa Hakuna Matata (Belgium) - Académie Internationale des Arts et de la Mode (Cameroun) - Action Développement Parrainages Mondiaux, ADPM (Belgium) - Action des Femmes pour le Développement du Zanzan, AFEDEZ (Côte d'Ivoire) - AD ONG (Bénin) - ADEAS (France) - ADEC (France) - Aedaf (Kinshasa/RDC) - AEDAF Aide à l'Education pour l'Afrique (Belgium) - AFEDS Ouaga (Burkina Faso) - AFHALITD (Cameroun) - African Children Development (Côte d'Ivoire) - Afrikaans Platform (Belgium) - AGIR PLUS (Togo) - AIDSS Togo - AINA (Côte d'Ivoire) - AJA (Togo) - AJC/GALS (Burkina Faso) - AJNSB Ouaga (Burkina Faso) - AMENPELAVE (Cameroun) - Amis des Enfants asbl (Belgium) - Amitié Congo (Belgium) - ANAMAD (Kinshasa/RDC) - ANGB/OUAGA (Burkina Faso) - Anges du Ciel (Kinshasa/RDC) - Afrique Nouvelles Interdépendances, ANI (France) - APEO (France) - APOED (Burkina Faso) - APROPEV (Kinshasa/RDC) - Apsof (Kinshasa/RDC) - AREDEE/RS (Togo) - ARS (Burundi) - ASADHO (RDC) - ASEDOS (France) - ASMA (Bénin) - ASSAF (Togo) - Association des Hommes Vivant avec le VIH/Sida (République Centrafricaine) - Assistance Nomade (Mauritanie) - Association Bantangafo Bé-Okoko (République Centrafricaine) - Association Burkinabé Actions Communautaires (Burkina Faso) - Association des Jeunes et Amis pour le Développement Intégré de la Guinée (Guinée Conakry) - Association des Formateurs pour le Développement de l'Entrepreneuriat (Guinée Conakry) - Association des Jeunes pour l'Education et la Culture (Guinée Conakry) - Association Inter Etat des jeunes du Liptako-Gourma (Burkina Faso) - Association Jeunesse Entreprise (Guinée Conakry) - Association pour la Promotion de l'Enfant en Mauritanie (Mauritanie) - Association ZINGO (République Centrafricaine) - Atelier Fiwe (France) - BRIDDERLECH DEELEN (Luxembourg) - Bethel Primary School (Uganda) - Bureau congolais des loisirs (Kinshasa/RDC) - Central Primary School (Uganda) - CAAPF (Togo) - CAD (Burundi) - CAEPE (Bénin) - CAMJ (Burkina Faso) - CAMJ/CBAMFORA (Burkina Faso) - CAMJIH (Burkina Faso) - CARITAS (Luxembourg) - CATSR (Kinshasa/RDC) - CBDC-Ouaga (Burkina Faso) - CCEB (Burkina Faso) - CEFAN (Cameroun) - Cefocrim (Lubumbashi/RDC) - Cellule d'Appui pour la Sauvegarde de l'Ecole Rurale (Guinée Conakry) - Centre Bokolisi (Kinshasa/RDC) - Centre de Mission Chrétienne (Cameroun) - CIBAEVA (Cameroun) - CIDEV ONG (Bénin) - CINCI (Côte d'Ivoire) - Club Amical Afrique de Guinée (Guinée Conakry) - Club Amical des Elèves et Etudiants pour l'Education, la Culture et Sports (Guinée Conakry) - Club des Amis du Livre (Guinée Conakry) - CLUB JACSE (Burkina Faso) - CLUB UNESCO (Burkina Faso) - Coco Cabana (France) - CODHOD (Kinshasa/RDC) - Conseil des Communautés Africaines en Europe et en Belgique (Belgium) - Coopérative de la Grace de l'Ouest Montagneux (Côte d'Ivoire) - COVADES (Bénin) - CSACEFA (Nigeria) - Danki (France) - DDE ONG (Bénin) - Dorcas et Tabhita (Côte d'Ivoire) - East Africa Community Development Association (Uganda) - Echinin (Côte d'Ivoire) - ECO Bénin ONG (Bénin) - EDD (Bénin) - EDUAF - Education Universelle en Afrique (Luxembourg) - EDUAF-Burundi - Eglise Evangélique des Frères (République Centrafricaine) - Emmanuel (Côte d'Ivoire) - Elonga (Kinshasa/RDC) - Enfance chrétienne (Kinshasa/RDC) - Enfants Domestiques (Burundi) - ERDHOYW (Uganda) - Espace Lingaté (République Centrafricaine) - Expressions (France) - FAWE (Burundi) - FAWE Burkina Faso - Fille d'Afriques (Côte d'Ivoire) - Fodesa (Lodja/RDC) - Fondation Généreuse Développement (Cameroun) - Fondation Grâce et Bienfaisance Internationale (Côte d'Ivoire) - Fonds Message de Yaguine et Fodé (Belgium) - Forum National pour la Promotion des Droits de la Femme et de l'Enfant (Mauritanie) - FVS-Amade (Burundi) - Global Plan - African Movement (Uganda) - Groupement Aide Sociale (République Centrafricaine) - Groupement des femmes centrafricaines pour la plantation de Moringa (République Centrafricaine) - Handicap International (Luxembourg) - Hosanna Ministries (Uganda) - Humanitarians Missionnaires to the Congo (Belgium) - ICA - TOGO - Id (Burkina Faso) - ILDI (Kinshasa/RDC) - International

Peace Fondation (Nigeria) – ITSUD (Cameroun) - JEDE (France) - Jeunesse Avenir (Kinshasa/RDC) - Katwe Primary School (Uganda) - Katwe Youth Development Association, KAYDA (Uganda) - La RELEVE (Togo) - Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (Belgium) - Le Bon Refuge (Togo) - Le Monde selon les femmes (Belgium) - LE RONIER (Togo) - Les Aumôniers de la Prison (Côte d'Ivoire) - LevA (Bénin) - MAEJT (Burkina Faso) - Maison de l'Avenir (Belgium) - Maison des Enfants du Monde (Belgium) - Maison Lueur d'Espoir (Burundi) - MARA (Kinshasa/RDC) - MINKANG (France) - Missionaries of the Poor (Uganda) - MJB (Burkina Faso) - Mutuelle des Amis Solidaires (Cameroun) - Mwindi Kitoko (Belgium) - Nalinya Bright Primary School (Uganda) - Nde'hue (Côte d'Ivoire) – Nid'Amour Familial (Côte d'Ivoire) - New Generation (Burundi) - New Steps Pre-Primary and Primary School (Uganda) - NIDOE-Germany - NIDOE-United Kingdom - Nile Crafts (Uganda) - Nouvelle Vision Africaine (France) - OAPIC ONG (Bénin) - OCD-Burkina (Burkina Faso) - ODES (Bénin) - ODIAE (Togo) - ONG Chrétienne Aboka (Côte d'Ivoire) - - ONG Mon Enfant (Côte d'Ivoire) - Oser la Vie (Kinshasa/RDC) - Oser la Vie asbl (Belgium) - P2TP (Togo) - PADEV (Togo) - PAGE (Togo) - Pan African Gender Association for Development (Uganda) - PASEORSC (Togo) - Petits pas (Kasai Occidental/RDC) - Petite Colline (Belgium) - Petits Pas asbl (Belgium) - PFYD-U (Uganda) - Presse Jeune (Cameroun) - Racine de Guinée / Réseau des Jeunes en Population et Développement (Guinée Conakry) - REFED/S (Togo) - Réseau des Jeunes pour le Développement (Burundi) - Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (République Centrafricaine) - RESOPE KARA/FPP (Togo) - SASB (Burundi) - SIRAIB (Togo) - SOS Casamance (France) - SOS Sahel (Luxembourg) - SOS Villages d'Enfants Monde (Luxembourg) - SUAF (Togo) - Team Challenge (Uganda) - Turesmeshe Impfuyvi (Burundi) – Uganda Children's Centre, UCC (Uganda) - UNICEF (Luxembourg) - Unicob (Belgium) - Union Agricole pour le Développement, UAD (Côte d'Ivoire) - Union des Femmes pour la Promotion et le Développement (Cameroun) - Union pour le Développement et la Coopération (Guinée Conakry) - UNITY FOUNDATION (Luxembourg) - Victory Way (Bénin) - VINODI (Togo) - Voice of Disadvantaged Persons, VODAP (Uganda) - WANGO AFRICA (Nigeria) - Xam Xam Miwa (France) - Youth Revival Association, Y.R.A (Uganda) - Young Men Christian Association (Cameroun) - Youth Indigenous for Development (Cameroun)

**Contacteur IDAY :**

IDAY-International

Rue Pechère 23,

B-1380 Lasne

Tel : +32 (0)2 808 17 64

GSM : +32 (0) 475 87 32 27

Fax: +32 (0)2 654 27 31

Email : [iday1606@adsl.toledo.be](mailto:iday1606@adsl.toledo.be) ; [idaycoordination@gmail.com](mailto:idaycoordination@gmail.com)

[www.1606.eu](http://www.1606.eu)



## SOURCES

### A. DOCUMENTS DE REFERENCE

- UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2009*, pp.1-46. Document téléchargé sur Internet. Lien URL : [http://www.unesco.org/education/gmr2009/press/efagmr2009\\_Summary\\_FR.pdf](http://www.unesco.org/education/gmr2009/press/efagmr2009_Summary_FR.pdf)
- ONU, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2008, pp.1-54.  
Lien URL : [http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2008/MDG\\_Report\\_2008\\_Fr.pdf](http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2008/MDG_Report_2008_Fr.pdf)
- GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION, *The big book 2008*, pp.1-60.  
Lien URL : <http://www.campaignforeducation.org/docs/actionweek/bigbook/08/English%20big%20book%202008.pdf>
- BANQUE AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT, *Rapport sur le développement en Afrique 2008-2009. Règlements des conflits, paix et reconstruction en Afrique.*, éd : Economica, 2009, pp.1-113.

### B. ARTICLES

- KENT, A., *G8 : Doit faire ses preuves. Réaction au communiqué du G8 sur l'Afrique et le développement : campagne mondiale pour l'éducation.*  
Lien URL : [http://www.campaignforeducation.org/docs/pressrelease/g8/G8%20communiqué\\_FR.pdf](http://www.campaignforeducation.org/docs/pressrelease/g8/G8%20communiqué_FR.pdf)

### C. SITES INTERNET

- UNESCO : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)
- Campagne Mondiale pour l'Education: <http://www.campaignforeducation.org/>
- Objectifs du millénaire pour le développement : <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>
- Pôle de Dakar : <http://www.poledakar.org/>
- CADTM : [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)
- Commonwealth Education Fund (ANCEFA) : <http://www.commonwealtheducationfund.org/ancefa.html>